

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 17 mars 2021

Le Conseil communal a nommé Mme Séverine Stalder, assistante RH et système qualité, avec une entrée en fonction au 1^{er} juin 2021.

Le Conseil communal a également nommé MM. Yann Afonso et William Solliard, apprentis respectivement comme agent d'exploitation auprès du service de l'entretien et employé de commerce auprès de l'administration communale.

Le Conseil communal a validé les principes du concept de stationnement au cœur du village de St-Germain.

Le Conseil communal a donné son accord de principe pour fermer à toute circulation la route du Sanetsch le 11 juin prochain, de 9h00 à 15h00, pour la réserver uniquement aux cyclistes dans le cadre d'une journée de mobilité douce. Si cette journée devait se réaliser, la déchetterie du Pécolet serait fermée.

Le Conseil communal a décidé d'autoriser à bien plaisir la pratique de cours collectifs sur le site de Oure, en respectant les conditions suivantes :

- ces cours devront être dispensés gratuitement,
- aucune priorité ne sera accordée pour l'occupation des lieux,
- toute publicité sur le site sera interdite (banderole, affiche ou autres).

Le Conseil communal a ratifié la convention de collaboration « Gestion des activités de Police » entre l'Etat du Valais et la Commune de Savièse concernant la collaboration entre les corps de police, la prise en charge et la gestion des activités sur le territoire de la commune de Savièse.

Le Conseil communal a donné son accord pour aménager des cases pour le parcage de motos et scooters sur la place de parc attenante à la Maison de Commune.

Le Conseil communal a adjugé les travaux de génie-civil pour la sécurisation de la route du Bouillet à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Le Conseil bourgeoisial a donné son accord pour présenter la demande d'agrégation à la Bourgeoisie de Savièse de M. Jean Marie Cretton à l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale du 14 juin prochain.

Le Conseil communal a approuvé l'avant-projet d'homologation de la mise à jour du plan des secteurs archéologiques, sis sur le territoire de la commune de Savièse.

Dans le cadre de la construction du parking de St-Germain centre, le Conseil communal a adjugé les travaux du CFC 224.1 – étanchéité – à l'entreprise Maison Bornet SA et du CFC 247 – équipement d'abri PC – à l'entreprise Courtine & Héritier SA.

Le Conseil communal a validé la pose du panneau 2.50 « interdiction de parquer », bâché hors de la période hivernale, aux routes communales suivantes :

- **Route de Pragier-Dessus**
coordonnées : 2'593'542 – 1'124'754
- **Route de Prarainson**
coordonnées : 2'594'005 – 1'124'266

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Patrick Courtine le concassage de l'enrobé déposé au centre de tri du Bouillet.